

**L’inclusion sociale des handicapés et des marginaux**

* On compte 12 millions de français touchés par un handicap (sur 66 millions).
* 6%: toute entreprise de plus de 20 salariés doit employer au **moins 6%** de personnes handicapées.
* La loi du handicap date du 11 février 2015 et garantit l’accueil, les ressources, la scolarité (entre autres) aux personnes handicapées.
* En France, la secrétaire d’Etat chargée des personnes handicapées se nomme Sophie Cluzel (mai 2017).
* La secrétaire d’etat est chargée de veiller à l’inclusion des personnes handicapées et à leur accès à l’emploi, aux soins etc.
* Il existe des prestations sociales et des allocations pour aider les personnes en difficulté (le RSA, le RMI, le AAH).

**Le traitement des marginaux en France: les handicapés**

* Encore une fois, ce sont les associations qui font le plus pour permettre aux personnes atteintes d’un handicap d’être intégrées à la société.
* L’AFP (Association des Paralysés de France), Fédération des Malades et des Handicapés ou encore Perce-Neige.
* Le nombre de bénévoles dans ce domaine est estimé à 50 000.
* La France est en bas du classement en termes de representation et visibilité des personnes handicapées à la télévision et au cinéma (à l’exception d’*Intouchables*).

**Le traitement des marginaux en France: les sans - abris**

* Des circonstances comme les inégalités sociales, la précarité, la stigmatisation ou des problèmes au cours de l’enfance peuvent mener les gens à une vie dans la rue.
* Il existe des associations en France qui viennent en aide aux sans-abris et aux mal-logés. La plus connue est Emmaüs (qui existe aussi dans d’autres pays) fondé par l’Abbé Pierre.
* Les bénévoles de la Croix-Rouge jouent également un rôle important tout comme le Samu Social qui apporte des boissons et repas chauds aux personnes en grande précarité et qui vivent dans la rue.

**L’exclusion sociale**

* Certaines sections de la population sont mises à l’écart ou moquées.
* Le physique, la race, l’origine ethnique, la religion, les moyens financiers, l’orientation sexuelle sont autant de raisons pour lesquelles ces personnes souffrent de discrimination et sont donc excludes.
* Il existe plusieurs types de discrimination: raciale, à l’embauche (emploi), religieuse.
* Il existe plusieurs types d’actes discriminatoires: injures, violence physique ou verbales, refus d’emploi .